



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



COLLECTE SÉLECTIVE – CHANGEMENT À VENIR

Depuis maintenant près de huit ans, la Ville a pris la décision de ramasser les matières recyclables à chaque semaine et non aux deux semaines comme c'était la pratique depuis les années 90.

Ce changement faisait à l'époque suite aux plaintes de citoyens après que la fréquence de la collecte des ordures soit passée aux deux semaines (en période hivernale). Le pari était alors simple. Une fréquence de ramassage moindre pour les ordures serait compensée par une augmentation de la fréquence de ramassage des matières recyclables, avec en bout de ligne un meilleur taux de récupération. L'expérience s'est avérée on ne peut plus concluante dès le départ et le tout n'a cessé de s'améliorer depuis. Saint-Augustin-de-Desmaures présente aujourd'hui un excellent taux de récupération, parmi les meilleurs dans les villes de même taille.

Les Augustinois recyclent massivement, et cette performance est bénéfique tant d'un point de vue financier qu'environnemental. En effet, la collecte des matières recyclables par les villes était jusqu'à maintenant subventionnée en fonction de leur performance, le coût de cette subvention étant financé en majeure partie par les émetteurs d'emballages. Année après année, la performance des citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures en matière de recyclage s'est traduite en subventions qui compensaient les coûts associés à la collecte hebdomadaire des matières recyclables.



Par ailleurs, en ce qui a trait à l'environnement, la pollution associée à l'augmentation du nombre de passage de camions est compensée par le volume moindre de résidus acheminés à l'incinérateur. En effet, une quantité moindre de déchets brûlés signifie autant de gaz à effet de serre (GES) non relâchés dans l'atmosphère. Par ailleurs, une part importante des matières recyclées sert à fabriquer de nouveaux biens, ce qui nécessite donc moins d'énergie et moins d'extraction de ressources naturelles vierges. Encore là, il y a un gain net eu égard aux émissions de GES.

Cela dit, cette recette gagnante est en voie d'être modifiée. Le gouvernement provincial a en effet décidé de légiférer et a donné mandat à une entreprise unique de gérer la collecte sélective de l'ensemble des villes du Québec dès 2025. Ainsi, les villes peuvent prendre entente avec Éco Entreprises Québec (EEQ) en ce sens. Ce faisant, elles acceptent notamment que leurs appels d'offres concernant les matières recyclables soient supervisés par EEQ, en retour de quoi cette dernière remboursera la totalité des factures associées. Une telle entente implique aussi que la collecte se fasse aux deux semaines et non hebdomadairement. C'est là une condition inacceptable pour le conseil municipal, qui a donc refusé. Une collecte aux deux semaines constituerait non seulement une baisse de service mais aussi un recul environnemental évident.

Conséquemment, tel que la loi le prévoit dans un tel cas, c'est EEQ qui prendra entièrement à sa charge la collecte sélective à Saint-Augustin-de-Desmaures à compter de mars 2025. La Ville ne sera plus responsable de quoi que ce soit dans ce dossier; appels d'offres, soumissions, contrats avec un fournisseur, réception et traitement des plaintes, etc. Tout sera sous la responsabilité exclusive d'EEQ. Notons que grâce notamment aux démarches de notre député Mme Guilbault, il a été obtenu une période dite de transition d'un an au cours de laquelle la collecte hebdomadaire des matières recyclables sur notre territoire sera maintenue par EEQ. Cela nous laissera donc jusqu'en mars 2026 pour effectuer de nouvelles démarches auprès du gouvernement afin de tenter de faire en sorte que la collecte sélective hebdomadaire puisse être maintenue par la suite à Saint-Augustin-de-Desmaures.

En résumé, reprenez qu'à compter de mars prochain, tout ce qui a trait à la collecte des matières recyclables sur notre territoire ne relèvera plus de la Ville et que par ailleurs, si aucune modification législative n'est apportée par le gouvernement d'ici là, à compter de mars 2026, ladite collecte se fera aux deux semaines et non hebdomadairement.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis 5 et 19 novembre à 18 h 30.

Surveillez nos différents médias concernant le lieu de la tenue de la prochaine séance du conseil à venir. Vous pouvez poser vos questions en complétant le formulaire disponible sur le site web à l'adresse <https://vsad.ca/seances> ou via la page Facebook@VSADOfficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX !

TRÉSORERIE *et taxes*

9^e ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES : 1^{ER} NOVEMBRE

CALENDRIER DES PROCHAINES ÉCHÉANCES

1^{er} novembre, 3 décembre, 6 janvier 2025 et 3 février 2025.

ÉVALUATION DU NOUVEAU RÔLE FONCIER

Nous vous rappelons que pour toute question concernant votre nouvelle évaluation foncière pour le rôle triennal 2025-2026-2027, vous devez communiquer avec le Service d'évaluation de la Ville de Québec au 418 641-6311 ou via l'adresse https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/taxes_evaluation/evaluation_fonciere/index.aspx.

Pour une demande de révision, nous vous suggérons de les contacter. De plus, les formulaires de demande de révision sont disponibles en ligne sur le site de la Ville de Québec : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/taxes_evaluation/evaluation_fonciere/revision.aspx.



TAUX DE TAXATION POUR 2025



Même si la nouvelle évaluation triennale est disponible, il vous faudra attendre l'adoption du règlement de taxation 2025 pour connaître l'impact sur vos taxes, soit en décembre.

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

La vente à l'enchère pour les immeubles ayant un solde de taxes à payer pour l'année 2023 aura lieu le 12 novembre prochain à 10 h au local 207 du Complexe sportif multifonctionnel situé au 230, route de Fossambault.

Intéressé-e-s à participer à cette vente à l'enchère ?

Informez-vous de la tenue de la vente avant de vous déplacer via nos différents médias :

- Par téléphone auprès du Service de la trésorerie, voir nos coordonnées dans l'encadré ;
- Via notre site web via le <https://vsad.ca/avis>.

VOUS ÊTES NOUVELLEMENT PROPRIÉTAIRE ?

Un certain délai existe entre la transaction d'achat d'une propriété et la mise à jour du nom du propriétaire au rôle de taxation. Puisque le compte de taxes est valide pour l'année entière et attribué à la propriété, il se peut que celui-ci soit émis au nom de l'ancien-ne propriétaire. Cela ne vous soustrait pas de l'obligation de payer les taxes. Il est de votre responsabilité de vous assurer que les montants soient payés aux dates d'échéance. Il est possible de consulter le sommaire des taxes de votre propriété sur notre site web.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE

Faites-nous parvenir vos nouvelles coordonnées postales par courriel à l'adresse ci-dessous.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/budget-finances> ou communiquer avec le Service de la trésorerie par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel tresorerie@vsad.ca.

JURIDIQUE, GREFFE *et avis publics*



En vertu du Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, les avis suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

1. 18 octobre 2024 – Appels d'offres

APO-2024-046 - Services de laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux et de l'environnement et la réalisation d'études géotechnique et environnementale dans le cadre de divers mandats (SÉAO 20023569)

APO-2024-048 – Contrat de services professionnels en architecture du paysage pour le réaménagement du parc Richard-Gosselin (SÉAO 20024163)

2. 17 octobre 2024 – Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025

3. 16 octobre 2024 – Demandes de dérogations mineures

121, rue du Cassot (lot 3 057 011)

254, rue Joseph-Dugal (lot 3 895 438)

4. 16 octobre 2024 – 2^e avis - Vente pour défaut de paiement de taxes

5. 3 octobre 2024 – Avis de promulgation

Règlement n° 2024-726 modifiant le Règlement n° 2022-676 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Règlement n° 2024-727 modifiant le Règlement n° 2021-665 sur les limites de vitesse applicables sur le territoire de la ville)

6. 27 septembre 2024 – Appels d'offres

APO-2024-035 - Conception des plans et devis et surveillance des travaux de réfection de voirie et de pavage pour l'année 2025 (SÉAO 20015276)

APO-2024-045 - Étude géotechnique et de caractérisation environnementale Phase 2 – Travaux de réfection de voirie et de pavage pour l'année 2025 (SÉAO 20020551)



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/avis> ou communiquer avec le Service juridique et du greffe au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel greffe@vsad.ca.

TRAVAUX PUBLICS *et sécurité routière*

DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON HIVERNALE 2024-2025

Préparez-vous pour l'hiver en suivant les opérations de déneigement de la Ville via nos différents canaux de communication. Plusieurs outils sont à votre disposition pour vous permettre de contribuer au bon déroulement des activités hivernales.

Depuis l'hiver dernier, des feux lumineux d'interdiction de stationnement ont été installés à travers le territoire pour alerter les citoyen·ne·s des opérations de déneigement en cours. Ces feux s'allument par secteur lors des avis de déneigement. Ces feux seront éteints lorsque l'interdiction de stationnement sera levée.

VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE SURVEILLER LES FEUX LUMINEUX ?

Inscrivez-vous aux alertes via le Portail citoyen au <https://citoyen.vsad.ca>. Vous recevrez des notifications de début et de fin des opérations. Toutes les mises à jour sont également disponibles sur le site web de la ville via le <https://vsad.ca>.

CINQ NOTIONS IMPORTANTES POUR RENDRE LE DÉNEIGEMENT PLUS EFFICACE DANS VOTRE QUARTIER :

1. Respectez les interdictions de stationnement en vigueur ;
2. Si vous devez déneiger votre entrée privée, stationnez temporairement votre voiture dans la rue, du même côté que vos voisin·ne·s, pour éviter de bloquer les équipes de déneigement ;
3. Dès que votre entrée est déneigée, replacez votre véhicule dans votre entrée ;
4. Ne déposez pas la neige provenant de votre terrain sur la voie publique ;
5. Placez vos bacs de collectes de matières résiduelles dans votre allée à une distance d'un mètre du bord de la chaussée, et non sur la route.

DISPOSITION DE LA NEIGE



N'oubliez pas qu'il est interdit de disposer votre neige sur les lieux publics, que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur un terrain municipal en vertu du Règlement n° 2014-433 sur le déneigement et le stationnement en période hivernale.

Chaque hiver, le non-respect du Règlement entraîne des problèmes de sécurité et représente une nuisance à la qualité et au bon déroulement des opérations courantes de déneigement, ainsi que pour le ramassage des matières résiduelles.

Quiconque contrevient à cette consigne commet une infraction et est passible d'une amende de 45 dollars.

Merci de contribuer au déneigement de notre ville !



DEVRAIT-ON LAISSER LA NEIGE FONDRE LORS D'UN REDOUX PLUTÔT QUE DE LA DÉNEIGER ?

FAUX. Bien que cela puisse sembler économiquement avantageux à court terme, les fluctuations de température au Québec peuvent transformer la neige fondue en plaques de glace, rendant les trottoirs dangereux et bloquant les bouches d'égout.

Un déneigement préventif reste la meilleure solution.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter le Service des travaux publics par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel travauxpublics@vsad.ca.



LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



SUR LA ROUTE, ON SE CONDUIT BIEN !

Saviez-vous qu'au cours des dernières années, les comportements imprudents étaient présents dans 50 % des collisions avec dommages corporels. Les comportements imprudents regroupent plusieurs gestes posés par les usager·ère·s de la route qui, en plus d'être irritants pour les autres utilisateur·trice·s du réseau routier, contreviennent au Code de la sécurité routière et peuvent mettre en péril leur sécurité.

Parmi les plus observés, notons :

- Le non-respect de la signalisation incluant les panneaux d'arrêt, les feux rouges, la signalisation sur les autobus scolaires et céder le passage ;
- Les actions imprudentes, principalement les dépassements successifs et le fait de suivre de trop près ;
- Les distractions incluant l'utilisation du cellulaire, mais aussi manger, boire, changer la musique, etc.

Chacun·e a son rôle à jouer en matière de sécurité routière ! Que vous optiez pour la marche, le vélo ou l'auto, soyez responsable, courtois·e et surtout, concentré·e, lors de vos déplacements.



CHANGEMENT D'HEURE : N'OUBLIEZ PAS DE VÉRIFIER VOS AVERTISSEURS !

La seule façon de s'assurer que vos avertisseurs de fumée fonctionnent est de les tester :

- Appuyez sur le bouton de test ;
- Si aucun son n'est émis, remplacez les piles ou changez l'avertisseur.

Dans 90 % des incendies mortels dans des résidences, les avertisseurs de fumée étaient défectueux ou inexistant. En cas d'incendie, l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace de sauver des vies !

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 2 au 3 novembre 2024, soit plus exactement le dimanche 3 novembre 2024 à 2 h du matin. Nous reculerons alors d'une heure.

INSTALLATION D'ABRIS TEMPORAIRES

Pour que votre abri soit sécuritaire lors de forts vents, il est fortement recommandé :

- D'installer toujours des ancrages permanents en nombre suffisant, c'est-à-dire à chaque extrémité ainsi qu'au centre de la structure. L'usage exclusif de blocs en béton n'est pas suffisant ;
- D'utiliser des sangles à cliquet pour maintenir la tension entre la structure en métal et les ancrages permanents ;
- D'attendre que le sol soit gelé avant d'installer la toile sur la structure.

BÂTIMENTS, PARCS *et espaces verts*

**Plantation de 1 000 arbres
sur le territoire de la VSAD
via les terrains publics et les
emprises municipales.
Pour tout savoir vsad.ca/arbres.**



Nous vous rappelons que des travaux de plantation d'arbres sur les terrains et emprises municipales de la Ville sont débutés et se poursuivront jusqu'à la fin de novembre. Des accroche-portes sont distribués aux résidences situées à proximité des sites de plantation. Pour toute question, veuillez vous référer à la section du site web dédiée au plan de verdissement via l'adresse <https://vsad.ca/arbres>.

RESSOURCES HUMAINES *et emplois*



Se démarquer lors de son entretien d'embauche ? Suivez le guide !

Préparation à l'entretien

- Renseignez-vous sur l'organisation.
- Lisez attentivement la description de fonction.
- Dressez la liste de vos questions à propos du poste, de la culture de l'organisation, de l'environnement, des défis; n'oubliez pas que c'est un échange !
- Réfléchissez à des exemples concrets d'expériences ou compétences qui vous sont propre en lien avec le poste visé.
- Prévoyez le trajet en tenant compte des heures d'affluence de la circulation, assurez-vous d'avoir la bonne adresse.
- Arrivez à l'heure !

Pendant l'entretien

- Ce n'est pas un « examen », adoptez une attitude naturelle. Ne cherchez pas à jouer un rôle.
- Montrez que vous êtes attentif-ve, posez des questions.
- Prenez de bonnes inspirations.
- Ne vous précipitez pas dans vos réponses, prenez un moment de réflexion avant de répondre.
- Développez vos réponses ! Nous sommes là pour apprendre à vous connaître au-delà d'un « oui » ou d'un « non ».
- Soyez prêt-e à répondre aux questions plus difficiles (faiblesses ou éléments à améliorer). Nous voulons voir de l'authenticité et de la sincérité.
- N'oubliez pas de valider les coordonnées pour vous joindre, ce serait dommage de ne pas arriver à vous donner de nouvelles !

Après l'entretien

- Notez ce que vous avez bien réussi et ce que vous pourriez améliorer.
- Soyez patient-e ! La période d'attente peut être stressante, c'est normal.
- Célébrez les petites victoires : réussi ou non, vous avez passé cet entretien d'embauche. C'est un accomplissement en soi !
- Restez positif-ve, chaque expérience est enrichissante.

Nous avons hâte de vous rencontrer !



TA CARRIÈRE SE TROUVE

ici

Notaire

Agent-e de service à la clientèle

Technicien-ne en mécanique du bâtiment

Technicien-ne en génie civil

Technicien-ne à la paie et aux avantages sociaux

Technicien-ne en documentation

Brigadier-ière scolaire

Préposé-e à l'aréna

Préposé-e aux installations sportives et culturelles

Journalier-ière

Membre régulier Comité consultatif d'urbanisme



Envie d'en savoir plus?
vsad.ca/carriere



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives au recrutement et pour consulter tous les appels de candidatures, visitez notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/carriere> ou communiquez avec le Service des ressources humaines par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel rh@vsad.ca.

ENVIRONNEMENT

et matières résiduelles

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25 REPORTÉ	26	27
30	31			

Ordures

Les ordures sont collectées toutes les semaines jusqu'au 14 octobre. Par la suite, les ordures seront ramassées aux deux semaines pendant l'hiver.

ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Une distribution de rouleaux de sacs sera effectuée en novembre. Vous en avez besoin avant cette distribution, présentez-vous à l'accueil du Centre communautaire multifonctionnel secteur est (CCMSE), situé au 4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin-de-Desmaures, pour récupérer un nouveau rouleau de sacs mauves.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines, et ce, à l'année.

Résidus verts

La collecte est commencée depuis le 7 octobre et se poursuit jusqu'au 14 novembre.

Écocentre - 3381, rue de l'Hêtrière

Horaire d'été : du 15 avril au 15 novembre

Lundi, mardi et mercredi: 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h
Samedi et dimanche: 8 h à 17 h

Horaire d'hiver : du 16 novembre au 14 avril

Lundi et mardi: fermé
Mercredi: 9 h à 17 h
Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h
Samedi et dimanche: 9 h à 17 h

* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux matières résiduelles, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/matieresresiduelles> ou communiquer avec le Service des travaux publics par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel matieres.residuelles@vsad.ca.

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Nous sommes ravis d'annoncer l'installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces bornes, qui seront situées à la bibliothèque Alain-Grandbois et au centre Dephis-Marais, permettront aux utilisateur-trice-s de recharger leurs véhicules électriques de manière rapide et efficace.

Nous croyons fermement que cette initiative contribuera à promouvoir l'adoption des véhicules électriques et à soutenir notre communauté dans la transition vers des modes de transport plus durables.



17 NOVEMBRE DE 9H À 16H

*Le Cercle de Fermières
de St-Augustin*

**vous invite à son
Salon de Noël**

**VENEZ VOUS PROCURER DES OBJETS
ARTISANAUX
FAITS À LA MAIN PAR NOS MEMBRES**

**AU COMPLEXE SPORTIF 230 RTE FOSSAMBAULT
ST-AUGUSTIN-DE-DESMANURES G3A 0R3**

URBANISME, quelques informations importantes



PETIT RAPPEL AMICAL POUR LA PROMENADE AVEC PITOU

La VSAD est soucieuse de maintenir une bonne relation entre les citoyen-ne-s et les animaux domestiques.

C'est pourquoi, elle vous rappelle cette petite règle à respecter : retirer immédiatement et proprement ses excréments. Que ce soit pour un aller-retour vers l'école du quartier ou une simple balade, vous êtes prié-e-s de respecter le Règlement n° 2017-519 en tout temps.

Pour toutes questions, nous vous invitons à visiter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/animaux>, les coordonnées générales du Service de l'urbanisme, sont dans l'encadré ci-dessous.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/permis> ou communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.

LOISIRS, CULTURE et relations citoyennes

CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME D'ÉQUIMOBILITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE (RTC) OFFERT ÉGALEMENT À LA VSAD ?

En vigueur depuis le 1^{er} mai 2023, le programme ÉquiMobilité vise à faciliter l'accès au transport en commun pour les personnes à faible revenu sur le territoire de l'agglomération de Québec, incluant Saint-Augustin-de-Desmaures.



Grâce à ce programme, le RTC offre un tarif réduit à **50 \$ pour le laissez-passer mensuel** et à **2 \$ pour les billets un passage**.

Pour bénéficier de ce tarif, vous devez d'abord vérifier votre admissibilité et transmettre votre demande à la Ville de Québec, qui vous remettra alors votre preuve d'admissibilité. Celle-ci vous permettra d'obtenir votre carte OPUS ÉquiMobilité auprès du RTC.

Pour plus d'information, composez le 418 627-2511 poste 1 ou visitez le site web de la Ville de Québec via le lien suivant : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/programme-equimobilite.aspx>.



Programme ÉquiMobilité



Transport à la demande



Flexibus



Pour réserver,
téléchargez
l'application
RTC Flexibus

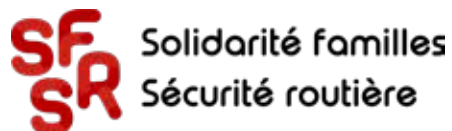


rtcquebec.ca/Flexibus



LOISIRS, CULTURE *et relations citoyennes*

15^E CAMPAGNE ANNUELLE DE L'ORGANISME SOLIDARITÉ FAMILLES ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE (SFSR)



Le 26 septembre dernier a eu lieu le lancement de la 15^e campagne annuelle de sensibilisation à la sécurité routière de SFSR.

Sous la thématique « La Sécurité routière, j'en fais mon affaire », cet organisme souhaite responsabiliser tous les usager·ère·s de la route.

Pour ce lancement, 14 oriflammes représentant trois différents messages ont été installés sur le territoire de la VSAD.

- La sécurité routière, j'en fais mon affaire ! ;
- RALENTIR, pour les voir grandir ;
- Soyons prudents.

Comme vous le savez, la Ville a à cœur la sécurité routière et s'implique en posant des actions concrètes en ce sens, comme réduire les limites de vitesse dans les quartiers résidentiels, l'ajout de feux lumineux et de bollards, l'utilisation de radars pédagogiques ainsi que la construction de trottoirs et l'amélioration de certaines voies cyclables.

Pour plus d'information sur cet organisme, visitez le <https://www.sfsr.info/>.



PITOU DU MOIS

Dans le but de souligner l'importance de la licence canine, la VSAD vous présente cette rubrique mensuelle au MIM.



Voici **Happy et Day**, deux sœurs Épagneul Springer Anglais âgées de 5 et 2 ans. Selon la propriétaire Mme Catherine Bertrand : « Elles passent leur vie dehors, sont actives et mettent du soleil dans nos journées. Elles portent fièrement leur médaille ! »

QUI SERA NOTRE PROCHAIN PITOU DU MOIS ?

Vous souhaitez que votre petite boule de poils fasse partie des prochaines publications du MIM et qu'elle soit en vedette sur nos réseaux sociaux et sur les panneaux à messages variables de la VSAD ? Rien de plus facile. Visitez notre page web à l'adresse <https://vsad.ca/pitou-du-mois> pour connaître toutes les informations et participez en grand nombre.

Pour toutes questions concernant les licences canines, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse vsad.ca/animaux ou communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.

Qui sait, votre pitou sera peut-être notre prochaine vedette !



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux communications, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/communication> ou communiquer avec le Service des loisirs, culture et relations citoyennes, par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel communications@vsad.ca.



Pour ne rien manquer en novembre!

1^{er} dimanche de novembre

Changement à l'heure normale



11 novembre

Le jour du Souvenir



16 novembre

Journée internationale de la tolérance



CALENDRIER MUNICIPAL 2025

Il y a quelques semaines, la VSAD lançait la 6^e édition de son très populaire Concours Photos servant à illustrer votre calendrier annuel.

Encore cette année, ce concours fut un grand succès. Au total, 29 photos respectant les critères établis ont pu être soumises au vote du public via la page Facebook VSADOfficiel.

Voici le nom des photographes ayant remporté la faveur des citoyen-ne-s.

PRINTEMPS

Rémi Ouellet
Roxanne Martel
Michel Bargone

AUTOMNE

Valérie Drolet
Lara Duprez-Goulet
Sylvie Deschênes

ÉTÉ

Valérie Lachance
Johanne Moreau
Jean-Dominic Côté

HIVER

Jean Labbé
Julie Lapointe
Jonathan Véronneau

Comme par les années antérieures, la Ville se réserve le droit de choisir la ou les photographies de la page couverture.

Aussi, l'équipe des Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes proposera un montage photos par saison couvrant ses activités. Le calendrier sera distribué par la poste en décembre.

Félicitations à tous les photographes et nous les remercions de faire rayonner la VSAD par leurs magnifiques clichés.

Nous remercions ceux et celles qui ont voté pour leurs photos favorites.



VSAD Le vote du public
Concours annuel de photos 2025



RÉMI OUELLET



VALÉRIE LACHANCE



VALÉRIE DROLET



JEAN LABBÉ

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

auteur magazine **Récit** **fiction** **BD**
documentaire **roman** **livre** **manga**

SERVICE en vedette ce mois-ci

Le prêt prolongé

Vous quittez le pays pour quelques semaines? Vous vivez une situation particulière qui nécessite que vous deviez conserver un document de la bibliothèque plus longtemps? Informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque pour bénéficier du prêt prolongé. En certaines circonstances, l'agente responsable de la bibliothèque pourra autoriser ce type de prêt qui permettant une date de retour plus éloignée. Ce service est offert à certaines conditions et pour certains types de documents. N'hésitez pas à en faire la demande.



VIE DE BIBLIOTHÈQUE - à découvrir ou redécouvrir

Avec le temps gris de l'automne et l'approche de l'hiver, venez profiter de notre grande collection de revues et de notre salon de lecture en étant bien au chaud et dans un environnement apaisant. Une occasion de vous informer, de planifier votre prochain projet de décoration, de comprendre l'actualité ou simplement de vous divertir. N'oubliez pas que les anciens numéros sont disponibles pour le prêt et qu'ils sont rangés sous le panneau des présents. Le numéro le plus récent est disponible uniquement en consultation sur place.



SUGGESTIONS DE LECTURE

De Silke Ruck, agente de bibliothèque

Les yeux de Mona? – Section Adultes - Roman adulte de Thomas Schlessler
Comment le retrouver sur les rayons (Cote) : SCHLESSER S342ym initiative

Pourquoi le lire : Un livre pour ceux qui aiment l'art. On peut lire dans ce roman la vision d'une œuvre d'art par jour ou par semaine. Une belle histoire qui donne l'opportunité de lire et de regarder des tableaux chaque jour. – Silke Ruck



De David Labrecque, coordonnateur aux relations citoyennes

Maman aussi – Section Jeunes - Album 6-11 ans de Maude Michaud
Comment le retrouver sur les rayons (Cote) : A MIC

Pourquoi le lire : Rien de plus intéressant que de mettre en parallèle les émotions de notre enfant avec celles de maman. Ce livre de Maude Michaud est très bien présenté avec des situations de la vie de tous les jours. Assurément beaucoup de rires et de questions au rendez-vous avant le dodo ! – David Labrecque



HEURES D'OUVERTURE

DIMANCHE	10 H - 17 H	LUNDI	10 H - 18 H	MARDI	13 H - 20 H
MERCREDI	13 H - 20 H	JEUDI	13 H - 20 H	VENDREDI	10 H - 18 H
		SAMEDI	10 H - 17 H		

VSAD.ca/CULTURE
catalogue.vsad.ca

LA GRANDE MARCHÉ ET LA VIRGULE : DEUX ÉVÉNEMENTS, UN FRANC SUCCÈS !

Quelle belle journée nous avons vécue entre votre compagnie le samedi 19 octobre dernier !

En après-midi, par une température parfaite, plus de 1000 personnes ont pris part à La Grande Marche, fracassant ainsi tous les records d'achalandage. Merci à vous tous qui avez chaussé vos souliers de marche pour faire la promotion des saines habitudes de vie sur notre parcours de 2,5 ou 5 km. Une journée mémorable !

En soirée, pour lancer la Semaine des bibliothèques publiques, une centaine de personnes s'est déplacée à la bibliothèque Alain-Grandbois, qui pour l'occasion, avait exceptionnellement ouvert ses portes en soirée pour La Virgule, une pause culturellement éclatée.

Ce nouvel événement en était à sa première édition et sera de retour l'année prochaine. Une soirée de Culture et de découvertes comme il s'en fait peu !

LA GRANDE MARCHÉ



©Catherine Hardy Photographe



©Catherine Hardy Photographe



©Catherine Hardy Photographe



©Catherine Hardy Photographe

LA VIRGULE



PRÉPAREZ-VOUS AUX INSCRIPTIONS DE LA PROGRAMMATION HIVERNALE 2025 !

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour la programmation hivernale 2025 sur notre plateforme Sport-Plus dès le **mardi 3 décembre à 9 h**.



Cette interface a été conçue pour vous offrir une facilité d'utilisation optimale, afin que vous puissiez naviguer aisément et vous inscrire à vos activités préférées. Que ce soit pour vous inscrire à un cours de yoga, d'entraînement physique ou encore une activité libre sportive, nous sommes là pour vous !

Avant le début des inscriptions, nous vous encourageons à créer votre compte sur Sport-Plus et à ajouter les membres de votre famille. Cela simplifiera le processus et garantira que chacun-e puisse profiter des activités proposées. N'oubliez pas de consulter le détail de la programmation offerte en préambule. Celle-ci sera dévoilée le 25 novembre prochain au <https://vsad.ca/programmation> et disponible dans toutes les installations de la VSAD.

Rappelez-vous que le matin de l'inscription n'est pas le moment idéal pour mettre à jour votre dossier.

Pour vous accompagner dans cette démarche, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec un-e membre de l'équipe du Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes du **25 au 29 novembre**.

Afin de vous assurer une inscription sans stress, nos équipes seront là pour vous aider à créer votre compte et à comprendre le fonctionnement de la plateforme. Contactez-nous dès maintenant au 418 878-5473 poste 5800 pour planifier votre rendez-vous. Un-e expert-e de la plateforme Sport-Plus sera disponible pour faciliter votre processus d'inscription, afin que vous soyez fin prêt-e le 3 décembre !

Votre engagement en tant que citoyen-ne est essentiel et nous vous encourageons à vous informer via nos différentes plateformes pour rester informé-e-s sur les nouveautés et événements à venir.

Saviez-vous qu'il existe plusieurs moyens de vous informer sur les activités du Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes :

- Page Facebook officielle de la VSAD ;
- Page Facebook Les Augustinois actifs ;
- Site web <https://vsad.ca> ;
- Écrans dans les installations municipales récréatives et sportives ;
- Panneaux lumineux situés aux entrées de la Ville ;
- Brochures papiers disponibles dans les installations municipales récréatives et sportives ;
- Calendrier annuel.

Informez-vous et soyez à l'affût des outils disponibles pour vous !

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS LOISIRS, CULTURE ET COURS AQUATIQUES

Hiver 2025

Programmation disponible le 25 novembre

Inscription pour les résidents:

du 3 déc. 2024 à 9 h au 5 janv. 2025

Inscription pour tous :

du 10 déc. 2024 à 9 h au 5 janv. 2025



VSAD.ca/programmation

Pour information : 418 878-5473



Nouveautés



Aquatiques

Aquamobilité et bien-être
Natation adulte 3+

Loisirs

Anglais pour le voyage
Yoga sur chaise
Yoga nidra
Cours de pickleball



Programmation des activités Automne 2024 Loisirs, culture et cours aquatiques

Activités en cours depuis le 16 septembre.

La programmation est disponible en ligne au [VSAD.ca/programmation](https://vsad.ca/programmation) et dans tous nos établissements.

L'inscription se fait en continu pour les activités culturelles gratuites.

Dévoilement de la programmation hivernale le 25 novembre.
Restez à l'affût! Début des inscriptions le 3 décembre à 9 h.



**À NE PAS
MANQUER
EN NOVEMBRE**

Bibliothèque Alain-Grandbois
Centre communautaire multi. secteur est
Complexe sportif multifonctionnel
Centre Delphis-Marois
Maison Omer-Juneau
Maison Thibeau-Soulard

Premier arrivé, premier servi, sauf si picto billet gratuit ou picto inscription.

Lire et faire lire – Bénévoles recherchés

Vous avez plus de 50 ans et vous avez envie de partager un peu de votre temps libre avec des enfants? Devenez bénévole-lecteur dans le programme Lire et faire lire!



En plus de tisser des liens avec d'autres bénévoles motivés, vous aurez la chance d'accompagner un petit groupe de 3 à 5 enfants de maternelle ou de 1^{re} année dans leur découverte de la lecture. Pour obtenir plus d'informations ou pour vous inscrire à la session d'hiver, communiquez avec Mme Sarah Vachon-Bellavance par courriel à sarah.vachon-bellavance@vsad.ca ou par téléphone au 418 878-4662 poste 6611.

La Grande semaine des tout-petits

Plusieurs activités destinées aux jeunes enfants et à leur famille sont prévues du 18 au 24 novembre pour souligner la Grande semaine des tout-petits. Heure du conte, ateliers d'éveil musical, bains libres familiaux, activités libres sur glace et en gymnase pour les familles, parcours de psychomotricité en accès libre et plus encore Consultez le [VSAD.ca](https://vsad.ca) et notre page Facebook Les Augustinois actifs pour connaître les détails et horaires de toutes les activités.



La VSAD est active pour toutes les générations via son Entente de développement culturel

Au cours de l'été, des artistes ont visité les camps de jour et offert des activités créatives et ludiques à près de 140 enfants. En collaboration avec Luce Théberge, les plus jeunes ont créé et exposé de magnifiques vitraux sur acétate. Quant à leurs aînés, ils ont eu l'occasion de travailler avec Nady Larchet pour concevoir d'étonnantes murales sonores collectives.



Dans les dernières semaines, la culture s'est aussi invitée dans les résidences pour aînés et CHSLD du territoire. La troupe Le Papillon Blanc Danse a offert une expérience unique de spectacle immersif à plus de 80 résidents. La danse, les images vidéos, la musique et les sons ont ravivé les sens des participants et leur ont fait vivre une grande gamme d'émotions. Un moment qu'ils ne sont pas près d'oublier.

2	Atelier : Enquête archéologique	
5	Lire et découvrir	
5	Midi-conférence : Vieillir et bien se nourrir	
5	Groupe de tricot	
7	Autour du piano avec Sébastien Champagne	BILLET GRATUIT
12	Visite guidée de l'exposition Helen McNicoll. Un voyage impressionniste	BILLET GRATUIT
12	Groupe de tricot	
13	Club de lecture Latulu	
15	Pédago à la biblio en formule intergénérationnelle : Musique et danse traditionnelles	
17	Lancement du livre jeunesse d'Élise Gilbert	
18	Heure du conte	
19	Groupe de tricot	
20	Conférence : Le 21 ^e siècle, une deuxième renaissance?	
21	Jeudi animé : Tout en chanson francophone et en Ferland avec Daniel Morissette	BILLET GRATUIT
23	Lire et découvrir	
24	Ateliers d'éveil à la musique pour les 2 à 6 ans	
26	Groupe de tricot	
28	Apéro au Grenier avec Alexandre Belliard	BILLET GRATUIT



SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca

